

U.S. MONTFERMEIL Tir à l'Arc
ASSEMBLEE GENERALE DU 05 FEVRIER 2010
COMPTE RENDU

Présents : 14

Antoine Anest, Alain Baptistide, Mahkam Saifalsharieh, Gilbert Chapelle, Hervé Filleul, Bruno Horellou, Martial Jeanney, Bruno Lemaire, Guillaume Saint-Martin, Pierre Fuentes, Loïc Lemaire, Fabien Estrade, M. Michel, Mme Fauquemont

Ont donné pouvoir : 8

Gabriel Ferlaud, Guillaume Lapoussinière, Gérard Jeanty, Théo, Yohann Tranchant, Nasri Arouia, Marwanne Hamoumi, Tom De Brabander

En présence de,

M. Jean Huet, 4^{ème} Vice président de l'USM

La section tir à l'arc de l'USM compte 28 adhérents pour la saison sportive 2009/2010. Le Quorum est de 15 membres.

Le quorum est atteint, l'assemblée commence à 20h45.

Le mot du Président :

Bruno Lemaire, Président de la section ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux nouveaux adhérents, puis donne quelques informations d'ordre général ;

- Il est fait appel aux bonnes volontés pour répondre au besoin d'arbitres fédéraux exprimé par la Commission des arbitres,
- Il est ensuite fait rappel aux membres de la section du besoin d'entraîneurs au sein de notre association.
- Il est rappelé à nos archers et parents d'archers que la licence peut être désormais réglée avec les chèques vacances ou les coupons sport ANCV
- Le montant de la licence 2010/2011 ne sera pas augmenté.
- Rappel que la consultation de notre site Internet et de notre forum est fortement conseillée.
- Il est signalé que la Fédération Française de Tir à l'Arc mettra en place l'an prochain une nouvelle grille des catégories d'âges en phase avec la fédération Internationale. Ainsi les jeunes archers passeront seniors à 20 ans et non 18 comme actuellement. Antoine Anest et Guillaume St Martin, actuellement seniors, repasseront donc de fait juniors la saison prochaine.

Quelques dates à retenir :

- 14 février 2010 sortie en compétition de 11 archers du Club dont pratiquement tous les nouveaux jeunes.
- Assemblée générale du Comité départemental le 13 mars 2010 à Chênevières
- Assemblée générale du Comité régional le 13 mars 2010 à Chênevières
- Assemblée générale de l'USM le 28 mai
- Journée Portes Ouvertes du Club le 22 mai
- Grande journée festive du Club le 26 juin

La saison passée...

- Antoine Anest a obtenu avec brio son diplôme d'entraîneur 1
- Loïc a intégré le groupe espoir régional et s'est vu proposé une formation sportive de qualité.
- Le Club a obtenu sa convention ANCV et peut de ce fait accepter les chèques vacances pour le règlement de tout ou partie de la licence.
- Apparition du Journal de la section, publié en fonction de l'actualité.
- 40 adhérents sur la saison 2008/2009 (Vs 23 en 2007/2008) forte augmentation expliquée en partie par l'effet J.O
- Création de l'équipe Poulie Hommes actuellement en division départementale.

Bilan financier 2009 et budget prévisionnel 2010

Le bilan financier 2009 présente un solde débiteur de 4 146.15€. Commenté par Hervé Filleul, Trésorier de la section, le déficit de cette année s'explique par la réduction soudaine des subventions, tant au niveau départemental que communal, ainsi que l'achat de matériel neuf en quantité. Achat rendu obligatoire en raison de l'afflux important de nouveaux archers.

Le budget prévisionnel 2010 est revu à la baisse à 7 677€

A l'unanimité, quitus de ses comptes est donné au trésorier.

Bilan Sportif :

Antoine Anest, responsable du suivi des jeunes fait un rapide bilan sportif 2009 avec notamment les championnats de France (FITA et Field) auxquels a participé Martial Jeanney se plaçant par 2 fois dans les 10 meilleurs. Antoine a réalisé une excellente performance individuelle en allant chercher un Podium lors du championnat départemental Salle à Gagny en décembre.

Maintient en Division Régionale Excellence de l'équipe Hommes Arcs classiques, composée de Martial Jeanney, Loïc Lemaire, Hervé Filleul, Fabien Estrade, Guillaume Saint Martin.

Martial Jeanney, Vice-président prend la parole pour annoncer que la Ville de Montfermeil l'a honoré par la remise de la médaille d'honneur de la commune, en janvier dernier.

L'ordre du jour est épuisé, l'assemblée est levée à 22h45.